



t'as pas lu...?

N°42 la Gazette de la Palud-sur-Verdon Hiver 2025



Karim Smaoui www.terrenimages.com

*Une aurore boréale
05h du matin le 12-11-25 une tempête solaire indice 8.67*



2025 est une année d'anniversaires fondamentaux. Il y a 80 ans, la Libération, la fin de la deuxième guerre mondiale et la création de la Sécurité Sociale, et il y a 120 ans la Loi de séparation de l'Église et de l'État.

La Loi du 9 décembre 1905 sur la laïcité est une vraie Loi de liberté : liberté de conscience pour chacun et de pratiquer la religion de son choix, quelle qu'elle soit, dans le respect des autres, des règles de la République et de l'ordre public. Ces grands principes sont toujours d'actualité. Cet anniversaire est peut-être l'occasion de redonner son sens premier à la laïcité, à savoir donner les moyens de mettre en œuvre les véritables valeurs de notre devise républicaine : liberté (pour tous), égalité (de tous), fraternité (envers tous).

La liberté, elle existe en théorie en France, à condition d'avoir les moyens de l'exercer, l'égalité aussi si on fait abstraction des écarts abyssaux des revenus, quant à la fraternité ...

La guerre frappe hélas de nombreux pays, mais ce n'est pas en préparant la guerre que l'on sauvera la Paix. Entre le projet du Président de la République de rétablir un service militaire (d'abord volontaire) et les propos scandaleux du Chef d'état-major des armées exhortant les Français à « accepter de perdre leurs enfants », nos dirigeants préparent les esprits à une guerre soi-disant inévitable. Conclusion : il faut s'armer davantage, augmenter le budget de l'armée, alors que tous les autres sont en berne, Santé, Education Nationale, Services Publics ... Faire planer la menace de guerre, c'est essayer de faire accepter plus facilement, encore plus d'austérité et le recul des droits sociaux.

Pourtant les instances internationales, mises en place au sortir de la guerre, existent, elles sont sensées faire respecter les

Droits des peuples et des Pays, mais le Droit International est bafoué en permanence par les mêmes qui l'ont édicté et les résolutions de l'ONU ne sont que rarement appliquées, pour ne citer que l'exemple de la Palestine. Les Pays qui auraient les moyens, de part leur puissance économique et politique, de faire respecter les règles et les décisions internationales préfèrent la confrontation et la compétition pour les ressources et leur zone d'influence. Notre Pays pourrait jouer ce rôle de négociation et de diplomatie pour essayer de résoudre les conflits autrement qu'en vendant des armes.

Nous pouvons nous aussi, chacun à notre échelle, peser pour plus de justice et d'humanité. C'est peut-être utopique, mais il faut l'être parfois pour continuer à défendre des valeurs fondamentales et essentielles souvent bafouées.

« Celui qui combat peut perdre, celui qui ne combat pas a déjà perdu » (Bertold Brecht)

Regardez au niveau de notre Commune, associations, collectifs d'habitants ou de parents d'élève, se coordonnent pour entretenir vie sociale et esprit de village, y compris pendant la période hivernale. Ces initiatives diverses apportent plus qu'une animation festive; au delà de la convivialité, elles créent de véritables liens entre la population et de vrais moments de partage. C'est déjà un bel exemple de Fraternité !

Permettez moi d'être fière de notre village et de ses habitants,

Joyeux Noël à tous et « bon bout d'an » !

Sincèrement vôtre,

Michèle Bizot Gastaldi

La Gazette de La Palud-sur-Verdon

Édition Semestrielle

Équipe de rédaction :

- Andréa Bacher (Beachy)
- Sandrine Bénard
- Michèle Bizot-Gastaldi
- Christine Neury
- Christine Passard
- Marie-Hélène Ribière
- Thérèse Russo

Avis

Toute personne intéressée pour entrer dans l'équipe de rédaction est la bienvenue.

maisondesgorges@wanadoo.fr

SOMMAIRE

Édito.....	p.2
Conseils municipaux.....	p.3 à 4
Etat civil.....	p.5
La Mairie vous informe.....	p.6 à 12
La CCAPV vous informe.....	p.8 à 10
Maison des Gorges	p.13 à 16
École.....	p.17
Foyer Rural.....	p.18
Associations	p.19 à 22
Tribune libre	p.23 à 30
Coup de cœur	p.27
Quizz.....	p.31
Lotos	p.32

Pour recevoir le T'as pas lu dématérialisé, merci de nous transmettre votre mail.

Aux Responsables d'associations

Envoyez-nous régulièrement vos programmes, comptes rendus de vos manifestations, illustrations de vos activités...

Vous aurez toujours une place dans la rubrique

« Espace associations ».

Aux habitants

Nous attendons vos articles, photos, idées pour animer la gazette.

La tribune libre est pour vous.

Aux enfants et aux adolescents

Toi aussi tu as ton mot à dire, ton coup de crayon à donner.

Écris-nous, nous te publierons.



Décisions du Conseil Municipal

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2025

- **Restauration de la « Fabrique Peisselon ».** Demande de subvention et adoption du plan de financement pour les études pré-opérationnelles et les travaux de consolidation de l'ancien four de potier et des bassins de décantation :

Région	21 676 €	40 %
Département 04	11 306 €	20,86 %
Etat (Culture)	10 370 €	19,14 %
Commune	10 838 €	20 %
Total HT	54 190 €	100 %

- **Projet de valorisation de la Réserve Naturelle Régionale de Saint-Maurin.**
Le Conseil Municipal valide le projet d'aménagement et de valorisation des traces humaines de la RNR de Saint-Maurin, délègue la maîtrise d'ouvrage à la Régie du Parc Naturel Régional du Verdon et accepte le montant de l'opération estimée à 36 000 € HT (Région 80 % et Commune 20 %).
- Adoption du Rapport 2024 sur le Prix et la Qualité du Service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon.
- Adoption du Rapport 2024 sur le Prix et la Qualité du Service public d'Assainissement Non Collectif de la CCAPV.

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AOÛT 2025

- Lancement d'un marché public à procédure adaptée pour la réalisation du **Schéma Directeur d'Assainissement**.
- Demande de 50 % de subvention au Département, au titre des **Amendes de Police 2025**, pour la réfection du chemin du Serre, estimée à 14 850 € HT.
- **Mise en location du logement communal** réhabilité 1 rue d'Enville (ancienne Mairie) pour un montant mensuel de 400€.
- Subvention de 2000 € au **Comité des Fêtes** pour 2025.
- Signature d'un deuxième avenant à la convention de partenariat avec le Parc Naturel Régional du Verdon pour **la restauration et la valorisation de la fabrique Peisselon**.
- Approbation des modifications des statuts du « Territoire d'énergie-Syndicat d'énergie des Alpes de Haute Provence ».
- **Adhésion à la Convention cadre pour la candidature au label « Grand Site de France »**, précisant la gouvernance, le plan d'actions et les moyens mobilisés par chacun pour les 4 ans à venir. L'auto financement, après déduction des subventions (Etat, Région ou Départements) sera réparti ainsi : la régie du PNRV pour 50% (115 000 €), 30% par les 4 Inter-communalités (16 000 € chacune) et 20% par les Communes (Aiguines 7 000 €, Castellane 10 000 €, Comps-sur-Artuby 5 000 €, Moustiers-Sainte-Marie 7 000 €, La Palud sur Verdon 6 000 €, Rougon 4 000 €, Trigance 5 000 €).
- Présentation du bilan d'activité 2024 de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon.
- Prolongation du contrat de Nicolas Rossi jusqu'à la fin de l'année, sur le **poste d'agent technique contractuel de renfort**.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2025

- **Taxe d'habitation** : majoration de 20 % de la cotisation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale.
- **Attribution du logement communal** sis 1 rue d'Enville à Monsieur Constantin Marie-Pierre, facteur-receveur, à partir du 1 novembre 2025.
- **Recrutement d'un agent contractuel** responsable-régisseur du camping municipal pour 26 heures hebdomadaire du 2 octobre au 4 novembre 2025.
- Proposition de convention avec le Centre de Gestion 04 pour **l'adhésion à la Mutuelle Nationale Territoriale** pour la Protection sociale complémentaire du risque santé et d'une participation communale à hauteur de 30 € par agent et 10 € par enfant, mensuellement.



Décisions du Conseil Municipal

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2025

- **Vote des tarifs 2026 pour les redevances d'Eau et d'Assainissement.**
Eau : abonnement 14 € par semestre, 1,40 € le m³ en hiver - 2,10 € en été et 2,80 € au delà de 250 m³.
Assainissement : abonnement 14 € par semestre et 1,45 € le m³.
- **Remboursement des frais de personnel** du budget annexe du Service Eau-Assainissement au budget principal de la Commune, équivalant à 2 mois d'agent technique.
- **Remboursement des frais de personnel** par le camping municipal sur la base de 10 mois d'agent technique et de 2 mois d'agent administratif.
- **Demande de participation à la Commune de Rougon** pour la scolarisation de 3 enfants à l'école de La Palud pendant l'année scolaire 2024-2025, calculée sur la base du montant des frais de fonctionnement de l'école (57 295,50 €), soit 2 046,27 € par élève.

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2025

- Attribution du marché public à procédure adaptée, pour la réalisation du **Schéma Directeur d'Assainissement**, à l'entreprise CEREG, mieux disante à 51 487,50 € HT.
- **Acquisition d'une nouvelle auto-laveuse** pour un coût de 2 400 € HT.
- Après avis favorable du Centre de Gestion 04, validation de la décision d'adhérer à la convention de participation entre le CDG 04 et **la MNT** pour les risques santé ainsi que de la participation financière de la Commune par agent.

Les vœux du Maire

se tiendront

samedi 3 janvier 2026 à 18h

Salle Paul Corrotti, au Château

Suivi d'un apéritif offert par la municipalité

La mairie vous informe :

Pour obtenir les infos municipales (coupures d'eau, réunions publiques, rendez-vous culturels...)

2 solutions :

* Envoyez un mail à la mairie :

mairielapaludsurverdon@wanadoo.fr — indiquez dans l'objet « informations municipales » — et dans le corps du texte : « j'accepte de recevoir les informations municipales par email ».

* Téléchargez l'application PanneauPocket (voir T'as pas lu n°36)

Joyeuses fêtes de fin d'année



État civil

Du 16 juin 2025 au 19 décembre 2025

En raison de la protection des données, l'état civil n'est pas disponible dans la version numérique sur le site internet



Seules les personnes préalablement orientées par le 15 sont accueillies aux urgences.



Lorsque je contacte le 15, un médecin régulateur m'apporte une réponse adaptée et m'oriente : conseil, consultation en ville, téléconsultation, accueil aux urgences, envoi d'un transport sanitaire.

LES URGENCES VITALES ET GYNÉCOLOGIQUES-OBSTÉTRICALES CONTINUENT D'ÊTRE PRISES EN CHARGE 24H/24 AUX URGENCES.

Service d'accès aux soins des Alpes-de-Haute-Provence (04)

Je suis malade, j'ai besoin d'un conseil médical ou de consulter un médecin.

étape 1

J'appelle mon médecin traitant

étape 2

Si mon médecin traitant est indisponible ou que je n'en ai pas, je consulte la carte des lieux de soins sur [santefr : https://www.santefr/carte-des-lieux-de-soins](https://www.santefr/carte-des-lieux-de-soins)

étape 3

Si aucune offre n'est disponible : j'appelle le 15 avant de me rendre aux urgences

étape 4

Un médecin sera à mon écoute, me rassurera et me donnera des conseils ou les indications à suivre. Il pourra m'orienter vers un médecin disponible dans les 48h si besoin.

Du lundi au vendredi
De 8h00 à 20h00

Le samedi
De 8h00 à 12h00



Si le 15 a pris un rendez-vous pour moi avec un médecin dans les 48h et que je n'en ai plus besoin, alors, je rappelle le 15 pour annuler mon rendez-vous. En évitant de poser un lapin, je respecte le médecin et je laisse ma place à quelqu'un d'autre qui en a besoin.



TRAVAUX RÉALISÉS AU DEUXIEME SEMESTRE 2025

ANCIENNE MAIRIE : Rénovation terminée de l'appartement mis en location cet automne. Séparation des réseaux d'eau et électrique d'avec le Foyer rural, installation de compteurs différenciés.

ECLAIRAGE PUBLIC : Installation d'un logiciel de gestion à distance et mise en route de l'extinction nocturne de 22h30 à 7 h pendant la période hivernale.

VILLAGE : Aménagement pluvial et réfection du revêtement bi-couche de l'impasse du Canabier.

EAU : Remplacement de la conduite d'eau du haut Bourras permettant d'éliminer une importante fuite sur le réseau. Rendu de la première phase du Schéma Directeur de l'Eau Potable. Curage des conduites de la source des Graniers.

ASSAINISSEMENT : Lancement du Schéma Directeur d'Assainissement. Enlèvement par aspiration des boues de la surface du décanteur-digester et évacuation des boues sèches vers la station de traitement de Manosque.

CHEMINS : Revêtement bicouche du chemin de Queyran et du chemin du Serre. Réfection en enrobé du chemin du Ponsonnet. Remise en état du chemin de Vallonge, des Alaves jusqu'à la limite de la Commune.



TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES AGENTS COMMUNAUX

APPARTEMENT DU PRESBYTERE : Tubage de la cheminée et pose d'un extracteur de fumée.

CHAUFFERIE : Aménagement en cours des 2 étages supérieurs pour gagner de l'espace de stockage.

TERRAIN DE JEUX : Installation d'un toboggan dans l'espace réservé aux tout petits.

VILLAGE : Réalisation des « emplois » à l'enrobé à froid sur l'ensemble des rues et places.

BROYAGE : des végétaux à la demande des particuliers.

CAMPING MUNICIPAL : Aménagement de l'ancien sanitaire en local technique pour entreposer les matériels.

SOURCE DES GRANIERES : Rectification de la clôture du périmètre de protection rapprochée.

CHEMINS : Élagage tout le long du chemin du Ponsonnet avant l'intervention de l'entreprise et rebouchage de tous les trous à l'enrobé à froid sur le chemin du Serre avant l'application du bi-couche.

A noter que ces travaux « plus visibles » sont effectués par les agents communaux en plus de leur travail quotidien de surveillance, de nettoyage et d'entretien du village, de l'école, des bâtiments public et des immeubles en location, de l'Eau potable (sources, station de pompage, chloration, distribution ...), de l'Assainissement collectif (station d'épuration, lagunage, gestion des boues, réseau ...), des chemins et de la voirie communale, du camping municipal (débranchement, élagage, tonte, bâtiments ...) ... liste non exhaustive !



TRAVAUX PROGRAMMÉS

CHATEAU : « désembouage » des canalisations du chauffage central.

EAU et ASSAINISSEMENT : Poursuite de l'élaboration des schémas directeurs, remplacement des compteurs de production et de distribution d'eau potable.

STATION DE POMPAGE : Remplacement du ballon d'expansion anti « coups de bélier » et installation d'une armoire électrique pour mieux réguler le changement des pompes.

CAMPING MUNICIPAL : Pose d'un nouveau rideau métallique côté sanitaires et changement des freins des portes de l'accueil.



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

CHANGEMENT DU MODE DE SCRUTIN

Les dates des prochaines élections municipales ont été publiées. Le premier tour des élections aura lieu le 15 mars 2026, quant au second tour, il se tiendra le 22 mars.

La loi n°2025-444 du 21 mai 2025 visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité modifie le mode de scrutin pour les communes de moins de 1000 habitants telles que la nôtre.

Le nouveau mode de scrutin pour notre commune est un scrutin de liste paritaire

Candidature et composition des listes :

Le dépôt de candidature se fait non plus individuellement mais par liste bloquée.

1ère règle : le respect de la parité

La liste des candidats est obligatoirement composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

2nde règle : le respect de l'effectif

Pour la commune de La Palud, l'effectif légal est de 11 candidats, avec une tolérance de - 2 ou + 2 candidats

Le Scrutin :

Le panachage, c'est terminé. On vote maintenant pour une liste bloquée ! Les 15 et 22 mars, tout bulletin sur lequel un nom serait rayé, ou ajouté ou bien l'ordre des candidats inversé, serait comptabilisé comme nul.

Le résultat du scrutin :

L'élection est acquise au premier tour lorsqu'il n'y a qu'une seule liste ou, lorsqu'en présence de deux listes, l'une d'elle recueille la majorité absolue des suffrages exprimés. Dans le cas contraire, il y a nécessité d'organiser un second tour. Les listes admises sont celles ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés.

La répartition des sièges au conseil municipal :

Rien de mieux qu'un exemple pour comprendre les modes de calcul de répartition des sièges avec deux listes en présence :

300 votes
200 suffrages pour la liste A
90 pour la liste B
10 nuls ou blancs
Soit 290 suffrages exprimés

La liste A remporte la prime majoritaire soit la moitié des sièges, arrondi à l'entier supérieur. Soit dans ce cas, 6 sièges.

Les 5 autres sièges sont répartis à la proportionnelle, en fonction du quotient électoral.

Calcul du quotient électoral :

Nombre de suffrages exprimés / nombre de sièges à répartir

Soit un quotient électoral de : $290 / 5 = 58$

Liste A : $200 / 58 = 3$ sièges

Liste B : $90 / 58 = 1$ siège

Le siège restant est réparti à la plus forte moyenne.

Suffrage obtenu / nb de sièges à la proportionnelle + 1 siège

Liste A : $(200 / (3+1)) = 50$

Liste B : $(90 / (1+1)) = 45$

La liste A obtient donc le dernier siège à attribuer

Vous savez tout sur la nouvelle réforme du scrutin !

VOTER AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Vous n'êtes pas encore inscrits sur les listes électorales ou vous avez emménagé à La Palud récemment :

Rendez-vous sur le site service-public.gouv.fr ou dans votre mairie où vous devrez présenter :

- 1 justificatif d'identité
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois
- 1 formulaire cerfa n°12669

Vous n'êtes pas présents pour les élections mais vous souhaitez voter :

Donnez procuration à un proche :

Procuration en ligne :

<https://www.maprocuration.gouv.fr>

Dans un commissariat ou une gendarmerie :
muni du CERFA 14952*03 dûment complété

LA CCAPV ET NOUS

Le bus « France Services Itinérante »

Dans un territoire rural tel que le nôtre, il n'est pas aisé d'avoir accès aux services publics en dehors des plateformes numériques déshumanisées. C'est pourquoi la CCAPV, bien sûr avec le concours de l'état, a mis en place un bus France Services Itinérante qui, de village en village, sillonne les routes de la CCAPV.

Un accueil personnalisé est réservé aux habitants qui ont besoin de conseils ou d'accompagnement dans leurs démarches. De nombreux domaines du quotidien peuvent être abordés : logement, droit, famille, santé, aides sociales, santé, emploi, retraite, impôts ... mais aussi toutes les démarches pour lesquelles plus aucun accueil physique n'est ouvert au public : renouvellement des documents d'identité, cartes grises, ...

Une visite au bus France Services Itinérante, c'est d'abord un contact humain, sans prise de rendez-vous, dans un cadre chaleureux où la confidentialité des échanges est respectée. Mais c'est aussi bénéficier de l'écoute attentive des agents d'accueil, profiter de leur expérience et de leur expertise.

Après des débuts timorés, une fréquentation rare, les habitants de La Palud ont maintenant pris l'habitude de se rendre au bus. En 2026, vous pourrez vous rendre à Rougon pour bénéficier du service

Prochaines dates pour le premier trimestre à ROUGON :

les lundi 12 et 26 janvier, 9 et 23 février, 9 et 23 mars

Le fond de concours aux communes

C'est quoi ? C'est un mécanisme dérogatoire très encadré qui permet aux communes de verser une aide aux communes membres. Ce fond de concours complète un investissement lors de la réalisation d'un projet, mais ne s'y substitue pas.

Quel montant ? Le montant de cette aide est voté par le bureau de la CCAPV au début du mandat municipal. Il pourra être utilisé par la commune en une ou plusieurs fois au cours du mandat. Le montant du fond de concours pour La Palud a été voté à hauteur de 10 000 €.

Quel projet de la commune ? Nous avons demandé le versement du fond de concours à hauteur des 10 000 € votés. Cette aide permet de financer une partie des travaux réalisés à la Gravière (sous le jardin d'enfants) : désobstruction de la buse, réparation du regard et réfection du chemin à la Gravière.

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

L'OPAH est un programme lancé par la CCAPV depuis 2024 et qui court jusqu'en 2029. Ce programme est soutenu par l'état, l'agence nationale de l'habitat (ANAH), la région PACA et le département.

Quel est le but de ce programme ? Il vise à accompagner les propriétaires dans la rénovation de leur logement : pour plus de confort, de sobriété énergétique ou une adaptation aux besoins en cas de perte d'autonomie.

Quel type d'accompagnement ? Aide aux démarches administratives, recherche de financements, choix d'artisans qualifiés.

Qui peut bénéficier du programme ? Les propriétaires occupants ou bailleurs d'un habitat de plus de 15 ans. Ces aides sont attribuées sous conditions de ressources. 3 tranches ont été définies : modestes, intermédiaires et élevées.

Quels sont les principaux financements possibles ?

- Les aides mises en place par l'état à l'échelle nationale :

* MA PRIME RENOVE : améliorer la performance énergétique des logements

* MA PRIME LOGEMENT DECENT : améliorer la qualité de vie des occupants (chauffage défectueux, isolation, ...)

* MA PRIME ADAPT' : adapter le logement des personnes âgées ou en situation de handicap

- Les aides locales proposées par la CCAPV et la Région en fonction des dossiers présentés.

L'OPAH mode d'emploi :

- 1) Prendre contact avec Patricia, interlocutrice dédiée à l'OPAH au sein de la CCAPV
- 2) Fournir l'avis d'imposition sur lequel figure le revenu fiscal de référence qui détermine votre accès aux différentes aides
- 3) Accompagnement du projet par Alexandre, chargé d'opération et Marion, cheffe de projet et architecte.

Contacts : 06 82 71 94 92 - opah@ccapv.fr

LA CCAPV ET NOUS

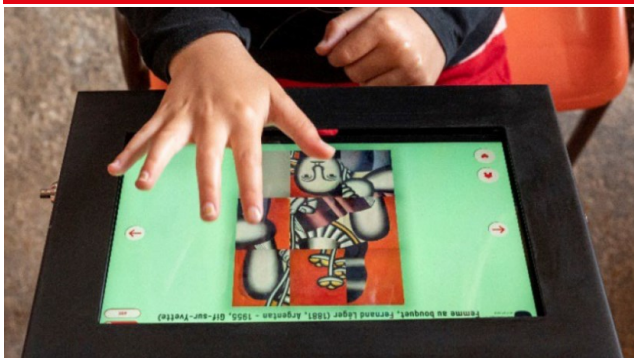
LA MICRO FOLIE

PROVENCE-ALPES-VERDON

Ce dispositif culturel a été imaginé par le ministère de la culture et coordonné par La Villette en 2017. La Micro Folie est un musée numérique nouvelle génération qui rassemble de milliers d'œuvres, un module de réalité virtuelle, un FabLab et une ludothèque.



Le musée numérique



Il est constitué d'œuvres issues des collections du musée du Louvre, du centre G. Pompidou, du musée d'Orsay, de l'Opéra National de Paris, du Château de Versailles ou de la Cité de la Musique.

C'est un véritable musée numérique mais en version « augmentée » et ludique :

- converser avec la Joconde
- visionner des playlists d'œuvres composées par la médiatrice culturelle sur différents thèmes : l'eau, les paysages, le pastoralisme ... autant de traits d'union entre le patrimoine culturel national et notre territoire.

La ludothèque

Elle est ouverte à tous.

Faites une pause et partagez une partie de jeu de société, feuillotez un livre ...

La réalité virtuelle



Des casques de réalité virtuelle sont mis à disposition pour voyager (plonger au fond des océans, assister à l'éruption du vésuve, ...); entrer dans des tableaux; plonger dans les décors spectaculaires du jeu Assassin's Creed.

Ils vous permettront également de survoler la Citadelle d'Entrevaux ou vivre un concert de l'Orchestre Nantes Philharmonie, deux contenus créés par la CCAPV.

Le FabLab

Laissez libre cours à votre créativité !

Testez l'impression 3D avec des modélisations du patrimoine local. Personnalisez des objets grâce à la gravure sur bois, verre, métal ou céramique. Réalisez des stickers. Stylisez un tee-shirt à la presse à chaud.

**La Micro Folie Alpes-Provence-Verdon
prendra ses quartiers à La Palud**

En 2026

Musique à l'école

Dans le cadre des interventions « musique » proposées par les musiciens intervenants de la CCAPV, toutes les écoles de notre Communauté de Communes ont pu, tout au long de l'année, découvrir et échanger avec les musiciens de l'orchestre philharmonique de Nantes et travailler sur le projet « Les sons pousser les oreilles ».

L'aboutissement de ce projet a eu lieu l'été dernier avec 3 concerts libres et gratuits les 12, 13 et 14 juillet à Annot, Castellane et Saint André les Alpes, où la cinquantaine de musiciens de la Philharmonie de Nantes nous ont offert un spectacle magnifique.



LES ATELIERS NUMERIQUES proposés par la CCAPV pour qui pour quoi ?

Pour tous, du débutant au plus aguerri !

Tout au long de l'année, l'atelier numérique de la CCAPV à La Palud-sur-Verdon accompagne les habitantes et habitants autour d'un objectif : **se rendre autonome** dans l'usage du numérique, comprendre les **nouveaux enjeux** et **gagner en confiance** face aux outils du quotidien.

À chaque séance, les besoins concrets des participants guident les échanges : choix d'un smartphone, gestion des comptes, sécurité, IA..... les thématiques sont variées, pratiques, et toujours adaptées au niveau de chacun.

Les séances donnent des repères pour comprendre le fonctionnement du numérique : évolution des outils, bonnes pratiques, sécurité, dangers des réseaux, parentalité numérique, reconnaissance des contenus trompeurs et des images générées par IA. L'accent est mis sur la capacité à faire des choix éclairés.

Quelques exemples des thèmes abordés lors des ateliers à La Palud :



Téléphones et usages mobiles :

L'atelier aide à prendre en main son smartphone : choisir un appareil, transférer ses données, gérer les réglages essentiels, comprendre les mises à jour, utiliser les applications de base et sécuriser son appareil. L'objectif est de savoir utiliser son téléphone au quotidien sans dépendre de quelqu'un.



Ordinateurs et systèmes d'exploitation :

Les participants apprennent à mieux connaître leur ordinateur, qu'il fonctionne sous Windows, Apple ou Linux. Les ateliers abordent le diagnostic d'un appareil lent, l'entretien, la compréhension des composants, les possibilités d'amélioration, et les évolutions des systèmes. L'idée est d'aider chacun à comprendre ce qu'il utilise et à prolonger la durée de vie de ses équipements.



Comptes numériques et identités en ligne

L'atelier accompagne dans la gestion des comptes essentiels : Apple, Google, Microsoft. Cela inclut la récupération d'accès, la sécurité, la synchronisation des données et la compréhension des services associés. Les participants apprennent à organiser et protéger leur vie numérique.



Découverte des intelligences artificielles

Les ateliers introduisent les nouveaux outils d'IA, leur utilité, leurs limites et les précautions à prendre. Les participants apprennent également à reconnaître les contenus générés artificiellement et à comprendre les enjeux sociétaux de ces technologies.



Sauvegarde et gestion des fichiers

Les séances expliquent comment sauvegarder ses documents et photos, organiser ses dossiers, transférer des fichiers, utiliser un support externe ou le cloud, et comprendre les différents formats. Le but : savoir où sont ses données et comment les conserver durablement.



Logiciels libres et outils essentiels

L'atelier aborde aussi les alternatives libres et gratuites, leur intérêt et leurs usages possibles, pour permettre à chacun de faire des choix adaptés à ses besoins.

**Le prochain atelier aura lieu mercredi 28 janvier 2026
au château, à la bibliothèque. Alors n'hésitez pas, venez !.....**

Les actions du Parc Naturel Régional du Verdon nous concernent

Renouvellement du label Parc pour 15 ans

Après six années de travail collectif, de concertation et d'études, le Parc naturel régional du Verdon a officiellement obtenu le renouvellement de son label. Engagée depuis 2019, cette démarche majeure a permis de définir une nouvelle Charte 2025-2040, véritable feuille de route pour préserver les richesses naturelles et culturelles du territoire tout en accompagnant un développement durable et solidaire.

Entre avril et août 2024, les communes concernées ont choisi leur avenir : sur les 46 déjà classées, 44 ont renouvelé leur adhésion, rejointes par 10 nouvelles communes.

Pour célébrer ce moment historique, le Parc a réuni habitants, partenaires, élus et agents lors de LabelFête, une grande journée festive et conviviale organisée le 5 octobre au domaine de Valx à Moustiers-Sainte-Marie, un symbole fort de l'attachement collectif au Verdon et à son avenir.

Les Gorges du Verdon : vers la labélisation Grand Site de France

Le 30 septembre 2025, le Comité de pilotage du projet Grand Site des Gorges du Verdon s'est réuni à la Maison du Parc à Moustiers-Sainte-Marie, pour valider les prochaines étapes vers la labélisation prévue en 2026. Ce comité a confirmé le plan d'actions à huit ans, la gouvernance renforcée et les moyens mobilisés pour assurer la mise en œuvre concrète du projet.

Le périmètre du Grand Site couvre 7 communes : côté Alpes-de-Haute-Provence : Castellane, Moustiers-Sainte-Marie, La Palud-sur-Verdon et Rougon ; côté Var : Aiguines, Comps-sur-Artuby, et Trigance. La démarche Grand Site vise à harmoniser la relation entre visiteurs, habitants et territoire, en conciliant qualité de l'accueil touristique, mise en valeur des paysages et patrimoines, et attention aux milieux naturels. Cette distinction exigeante, accordée à une vingtaine de sites en France, permettra de renforcer l'accueil, la valorisation du territoire et l'expérience partagée des habitants et des visiteurs, dans le respect de l'équilibre fragile des Gorges.

Territoires suspendus : Création photographique et rencontres avec les habitants

Le Parc naturel régional du Verdon, avec le soutien de la DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur, a lancé un projet de résidence d'artiste mêlant création et médiation autour du thème "Terres de légendes".

Au cours d'une première période de résidence de 5 semaines, cet automne 2025, la photographe Manon Monchaux a alterné création personnelle et 4 interventions au collège de Castellane ainsi que 3 sorties photographiques avec les habitants.

Rendez-vous au printemps 2026, pour sa seconde et dernière période de résidence. Au programme : finalisation de la création personnelle et inauguration, interventions à l'école de la Palud-sur-Verdon, et programmation de rencontres avec les habitants autour de l'écriture et la photo.

Bonne nouvelle pour la nuit dans le Verdon

Après Rougon, Allons, Blieux, Brenon et Peyroules, 12 nouvelles communes viennent d'obtenir le label de l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne (ANPCEN), rejoignant ainsi plus de 1 060 communes engagées contre la pollution lumineuse. Aups, Castellane, La Bastide, La Palud-sur-Verdon, Puimoisson, Saint-Julien-du-Verdon, Saint-Julien-le-Montagnier, Saint-Martin-de-Brômes, Sainte-Croix-du-Verdon, Tourtour, Trigance et Villecroze sont désormais reconnues pour leurs efforts en faveur d'un éclairage raisonné.

Grâce à l'appui du Parc du Verdon, ces communes ont adapté leur éclairage public, notamment via l'extinction en cœur de nuit (5 à 6 heures), permettant jusqu'à 30 % d'économie d'énergie. Cette démarche protège la biodiversité nocturne, améliore la qualité du ciel étoilé et renforce l'attractivité du territoire.

Du verger à la bouteille : la presse mobile a fait le plein !

En octobre, la presse mobile du Parc a sillonné le territoire et fait étape dans 6 communes : Moustiers-Sainte-Marie, Majastres, Blieux, Saint-Julien-du-Verdon, La Palud-sur-Verdon et Castellane. Grâce à une récolte exceptionnelle, près de 10 tonnes de pommes et poires issues de vieux vergers ont été valorisées, permettant de produire environ 6 000 bouteilles de jus.

Lors de ces journées, des fruits ont été prélevés et vont enrichir la documentation accumulée par le Parc depuis plus de 15 ans.

Ces journées conviviales ont mobilisé associations, habitants, bénévoles et agents du Parc, faisant du pressage un véritable moment de partage et de transmission.

Cette action s'inscrit dans la démarche de sauvegarde et de valorisation des variétés anciennes du Verdon, soutenue par l'Occitane, le Crédit Agricole et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Des arbres de ces variétés recensées sont proposés à toute personne intéressée pour accueillir dans son jardin ce patrimoine. 3 vergers conservatoires permettent d'observer les arbres et produiront, nous l'espérons de nombreux fruits ... à presser !

Et le Parc accompagne la Commune dans deux projets de sauvegarde et de valorisation du patrimoine historique de La Palud : la fabrique Peisselon et les découvertes archéologiques de Saint-Maurin.

Jacky nous a quitté,

cette fois définitivement, après une maladie dévastatrice.

Pour ceux qui l'ont peu ou pas connu, il est difficile d'expliquer la place que Jacky a tenu dans notre village et ce qu'il lui a apporté.

Originaire de Lozère, il s'est installé à La Palud, avec Claudine, en 1978. Ils ont acquis un cabanon en ruine à Boulogne, et ont construit eux même leur maison.



Il a d'abord travaillé comme maçon, puis à la Mairie, au camping municipal et ensuite en tant que secrétaire de mairie de 1980 jusqu'à sa retraite en 2012.

En 1982, le Maire, Paul Corrotti et l'équipe municipale décident de créer un Corps de Sapeurs-Pompiers communal, et c'est tout naturellement que Jacky en prend la direction. Premier Chef de Corps puis Chef de Centre d'Incendie et de Secours 20 ans plus tard lors de la départementalisation, il exercera cette fonction jusqu'à sa retraite de sapeur pompier volontaire en 2008, soit pendant plus de 25 ans, participant, entre autres, à mettre en place l'équipe de secours en montagne.

Pendant toutes ces années, Jacky assura ses activités, tant

professionnelles de secrétaire de mairie que volontaire de sapeur-pompier, bien au delà du cadre habituel de ces fonctions. Jacky était présent partout, toujours disponible, à l'écoute des autres, d'une efficacité remarquable et toujours avec simplicité et gentillesse.

Jacky était aussi un grand sportif, d'une endurance hors du commun (plusieurs marathons à son actif), il aimait les voyages, les rencontres ...

C'était un homme hyper actif, engagé, dévoué, pour lui la Solidarité n'était pas qu'un mot, ses très nombreux amis peuvent en témoigner.

Nous avons travaillé ensemble, autant à la Mairie qu'en tant que sapeur-pompier volontaire pendant plus de 20 ans, toujours en symbiose parfaite et en totale confiance, une grande chance et un grand bonheur !

Encore merci, Jacky, pour ces années de partage et pour tout ce que tu as donné à ton village de cœur.

Michèle BIZOT GASTALDI



Jacky était l'incarnation même de l'engagement et du courage. Il était un sportif accompli, un homme de terrain, un amoureux de la nature. Depuis ses premiers pas au sein du Corps de Sapeurs-Pompiers de La Palud sur Verdon, il a su développer les valeurs qui font la grandeur de cet engagement, l'altruisme, le dévouement et la solidarité

Combien de jours et de nuits passés dans les Gorges du Verdon, que ce soit en falaise, dans l'eau, la neige ou sur un sentier pour venir en aide ou secourir de nombreuses personnes

Adjudant-Chef de Sapeurs-Pompiers Volontaire, Chef du Corps de La Palud, il était titulaire de la médaille d'honneur des Sapeurs-Pompiers, échelon Argent et Vermeil, il était également titulaire de la médaille du Secours en Montagne, spécialité dont il a été un élément incontournable et des plus impliqués

Aujourd'hui tu nous laisses un héritage d'abnégation, de solidarité, de simplicité et autant de gentillesse, repose en paix, Jacky.

Extraits de l'hommage rendu à Jacky Molines par Michel Dossolin
au nom de la Direction du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes de Haute Provence.

Festival "Les Mouvements T"

organisé par Art & Culture - La Chouette

Le samedi 04 octobre 2025

Quelle belle journée ! Quelle énergie !

Grâce à la mobilisation de tous (associations, paluards, école, ...) la danse contemporaine a été mise à l'honneur de la plus belle manière.

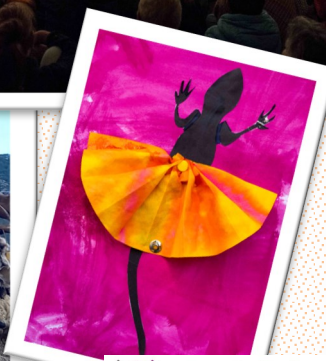
Toutes les compagnies ont pu se produire devant un large public et les ateliers organisés pour les adultes et les duos parents/enfants et parents/bébés affichaient complet.

Fréquentation

Atelier adultes : 15 participants
Atelier parents/enfants, parents/bébés : 30 participants
« Hune » : 163 spectateurs
« Red Notes » : 170 spectateurs
« Une jungle » : 224 spectateurs
« Néanderbal » : 250 spectateurs
« Glissement » : 169 spectateurs

Retour en images sur une belle journée

Copyright images : Rémi Nigri



"Concert musique baroque"

Le 20 septembre dernier, pour la 18ème édition du festival Asse-Arcadie 2025, l'ensemble "Baroques graffiti" est venu nous offrir un concert très apprécié dans l'église rénovée.

Le public a pu ensuite partager un moment spécifique de rencontre avec les musiciens qui nous ont fait découvrir une musique et des instruments anciens souvent méconnus et oubliés.



"Le Blues des Planches"

2 acteurs seuls en scène, un escabeau, quelques accessoires et le spectacle commence ! La pièce s'articule autour d'expressions théâtrales, du plaisir de jouer, des états d'âmes des acteurs.

Un jeu d'acteurs efficace, une belle prestation d'artistes.



« Tempête chez Molière »

Par le Théâtre Itinérant LA PASSERELLE

La compagnie n'en est pas à sa première représentation à La Palud.

Bien que toujours dans le registre de l'interprétation romanesque, cette représentation montrait une autre facette du jeu de cette compagnie. Les nombreux spectateurs présents étaient heureux de les retrouver.



« Pas tous les hommes quand même »

Pendant les « Automnales » la compagnie « feu au lac 04 » nous a régalié avec « Pas tous les hommes quand même » de Giulia FOÏS adapté et interprété par Evelyne LACASALE, Pauline AUGIER et Ludovic CREPET.

L'adaptation théâtrale d'un essai incisif et salutaire qui analyse finement et avec un humour acide le déni de la société face aux violences sexuelles cachées derrière le fameux #notallmen. Une mise au point salutaire, une exigence de responsabilité adressée à celles et ceux qui se complaisent dans le déni des violences faites aux femmes.

JOURNEES DE L'ARCHITECTURE

du samedi 18 octobre 2025

Nous avons déjà parlé dans les précédents numéros de la fabrique Peisselon située côté sud-est du château, du four et des bassins, qu'une équipe de bénévoles a débarrassé de couches de terre, gravats et végétation en 3 jours de travail (cf N° 41)

La commune de La Palud sur Verdon a participé aux journées nationales de l'architecture (JNA) samedi 18 octobre 2025. Cette manifestation, organisée par Laurence ZANNIER de la communauté de communes Alpes Provence Verdon, s'est faite en partenariat avec le Parc naturel régional du Verdon.

Nous avons choisi de parler des nombreux potiers qui ont marqué la vie du village. Les personnes présentes rapportaient que le petit bassin légèrement en biais, qui présente d'ailleurs encore des broches métalliques, avait du bois sur le bord, justement tenu par ces broches. Un peu comme des petites poutres, ce qui fait penser à un moyen de se tenir avec ses mains, car dans le processus de la préparation de l'argile on sait qu'il y a aussi un foulage avec les pieds.



Marjorie a souligné la rareté de ce patrimoine artisanal à l'échelle régionale, car cet ensemble comporte encore le four et les bassins de

décantation où l'on préparait la terre. Des pans d'histoire ont été révélés par les études menées par l'association Alpes de lumière, le service-inventaire de la Région-Sud, mais beaucoup de questions persistent pour découvrir la chaîne opératoire.

Les bassins de décantation sous la terrasse ne nous ont pas encore livré tous leurs secrets, mais on sait qu'il y a une cuve qui permettait de stocker de l'eau, récupérée surtout par le ruisseau du terreau (actuellement busé au dessus du terrain de boules jusqu'à sa sortie sous le parking de la navette). L'eau servait ensuite à la « décantation » (purification, nettoyage) de l'argile, qui est souvent mélangée à d'autres éléments, surtout du sable et des graviers. Par contre pour le moment on ne sait pas exactement comment se faisait la circulation de l'eau

Le four, datant de 1886 est fortement envahi par le lierre et donc il est difficile d'évaluer le coût des travaux en l'état actuel. La chambre de chauffe possède un double foyer, la (ou

les) chambres de cuisson sont relativement délabrées, la cheminée effondrée. Sur les deux côtés, des hangars étaient construits et on voit encore les piliers maçonnés. Ces espaces servaient certainement à stocker le bois pour la cuisson, ainsi que les pièces crues à enfourner.



Le projet

Bien qu'en très mauvais état, la commune souhaite redonner vie à ce site et se fait accompagner par Ludovic Crépet, architecte au Parc du Verdon, pour sauvegarder ce bâti.

Une demande de subvention a été déposée auprès de la Région, du département et de la DRAC afin d'engager les travaux dès le 1er trimestre 2026.

Un projet de valorisation verra le jour à terme.

Pour les bassins, il s'agirait plutôt de faire en sorte que ce qui est encore visible ne se dégrade pas davantage.

Pour le four, par contre, c'est plus complexe. Actuellement, l'accès reste interdit car les ruines sont dangereuses.

Michel GASTALDI a proposé une visite de l'ancien atelier du potier, aujourd'hui installé dans le musée. Environ 12 personnes ont profité de cette visite et ont partagé leurs souvenirs. Si le dernier potier a arrêté son activité dans les années 30, ses descendants vivent encore au village (Claude Bregeon et la famille Raynier). Il s'agit des vestiges d'une activité artisanale assez importante à La Palud.



La manifestation s'est clôturée par une lecture dessinée autour de la poterie, mise en scène par Mickael CROSA et Patrick SIROT, conteur. Plus de 20 personnes ont participé et nous avons pu garder la fresque, entièrement peinte pendant la lecture avec différents types d'argile.

Route des Crêtes réservée aux cyclistes, 4ème édition

Dans le cadre de l'opération « Cols et routes réservés aux cyclistes » organisée par le département, la manifestation s'est déroulée sur la Route des Crêtes le vendredi 26 septembre 2025.

Cette année, la route a été réservée aux cyclistes de 9 h à 14 h, et a accueilli 150 participants, de tous âges, locaux ou touristes, tous enchantés de cette expérience leur permettant de profiter pleinement des paysages grandioses du site, en toute quiétude et de bénéficier de plusieurs points d'accueil, d'informations et de ravitaillement.

De nombreux partenaires ont rejoint la Commune et le Ser-



vice des mobilités durables du Département ; citons le Parc Naturel Régional du Verdon, la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon, Verdon Tourisme, la Ligue de Protection des oiseaux, Radio Verdon et Vélo Loisir Provence, qui ont permis d' étoffer cette manifestation et lui apporter une aura grandissante d'année en année.

Une belle journée à reconduire, avec peut-être une réflexion sur le choix de la date qui pourrait éventuellement permettre la participation des enfants/adolescents.



Une école « *Mouvements T* »

Dans le cadre du festival de danse « *Mouvements T* », organisé par l'association Art & Culture – La Chouette le 4 octobre, les deux classes de l'école ont eu la chance de bénéficier, en amont de l'événement, de deux ateliers privilégiés avec le danseur et chorégraphe Pierre-Emmanuel Langry.

Pour les élèves de maternelle, le programme s'articulait autour de l'expression corporelle : jouer sur la durée et les contrastes du mouvement, explorer le corps dans un espace proche ou éloigné, ou encore expérimenter différentes actions motrices, comme rouler au sol dans un espace défini. Au fil des séances, créativité et imagination étaient au rendez-vous : une simple feuille de papier journal prenait soudain vie pour devenir, au gré des consignes, une bougie à protéger pour qu'elle ne s'éteigne pas, ou un ballon imaginaire à lancer sans jamais le laisser toucher terre.



Les élèves de CE-CM ont quant à eux plongé dans l'univers de la chorégraphie *Red Notes* d'Andy De Groat (1977), interprétée par la compagnie Wazo lors du festival. En travaillant plusieurs passages de la pièce, ils ont découvert la précision du mouvement dans un espace scénique structuré par des lignes, ainsi que l'importance de l'orientation, des distances entre danseurs, du rythme et du respect des temps. Une véritable immersion dans les exigences et la poésie d'une chorégraphie contemporaine.



Nous remercions chaleureusement Pierre-Emmanuel Langry pour la qualité et la richesse de ses interventions, qui ont suscité enthousiasme et plaisir chez tous les enfants.

À l'école, les élèves ont également réalisé plusieurs productions plastiques autour du « lézard en tutu », mascotte de l'affiche du festival. Ces œuvres, exposées dans le village, ont apporté couleurs et fantaisie aux festivités du week-end.

Enfin, un grand merci à Art & Culture – La Chouette, et plus particulièrement à Émilie Auzou, pour avoir si joliment associé les enfants de l'école à ce bel événement culturel.

Ramassage des pommes du verger

Comme chaque année, les élèves de l'école se sont rendus au verger communal pour ramasser pommes et coings.

Contrairement à l'année précédente, la cueillette a été excellente.

De retour en classe, les enfants ont trié les fruits abîmés et pesé ceux qui pouvaient être apportés au pressoir mobile venu au village le 19 octobre.

Ainsi, 96kg de pommes et 4 kg de coings ont été ramassés. L'école a ainsi pu récupérer 22 bouteilles de jus que les enfants ont trouvé excellent et qu'ils pourront savourer tout au long de l'année. Merci à Christine, Morgan et Nicolas pour leur aide lors de la cueillette.



LE CINÉMA DE PAYS A BESOIN DE NOUS !



A plusieurs reprises nous avons été alertés sur les difficultés rencontrées par l'association du réseau « Cinéma de pays » (ADAMR, Association pour le Développement de l'Audiovisuel en Milieu Rural) et encore dernièrement lors d'une réunion à Valensole.

Difficultés financières liées à :

- * Pas d'équilibre financier lors des passages dans les communes malgré les quelques subventions obtenues et malgré la participation actuelle des communes (pour La Palud 180 €).
- * perte d'argent à chacune des séances ou presque.
- * La baisse de fréquentation, - 18% sur le circuit itinérant et - 21% sur la salle de cinéma de Vinon entre 2019 et 2024 (années COVID comprises).
- * Un territoire étendu qui engendre beaucoup de frais de déplacement.
- * Hausse des charges due à l'inflation.

Depuis 28 ans l'association a pour objectif d'amener le cinéma auprès de tous les publics des territoires ruraux à des prix accessibles avec une diversité de programmation pour ainsi créer de la convivialité et des échanges lors des séances de cinéma. Un dispositif d'éducation aux images avec les écoles est aussi proposé.

Notre village étant éloigné de tous centres culturels il est important qu'un tel dispositif puisse perdurer. Nous pouvons à notre niveau, participer à maintenir cette activité en venant plus nombreux à chaque passage du cinéma !

La tournée sur La Palud s'effectue à chaque vacances scolaires avec deux séances de plein air l'été.....

LE CINÉMA VIENT À NOUS, ALLONS VERS LE CINÉMA !

Thérèse

Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte tous les jeudis de 16H30 à 18H.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer.....

Nous venons d'acquérir de nouveaux livres mais si vous ne trouvez pas votre bonheur dans notre rayonnage, nous pourrions toujours demander à la médiathèque départementale ou à une bibliothèque de notre réseau si le livre existe chez eux ! N'hésitez pas à nous demander !



LA BIBLIOTHEQUE ... À vos agendas ...

A l'occasion des « Nuits de la lecture » qui auront lieu du 21 au 25 janvier 2021, le réseau des médiathèques vous propose un atelier « Viens créer ton paysage Pop-up entre villes et campagnes. »

A la bibliothèque le mercredi 21 janvier à 14H.

Animation gratuite à partir de 6 ans jusqu'à 120 ans !
Sur inscription auprès de Flora au 0673598062, atelier limité à 12 personnes.

Thérèse

ACTIVITÉ PING-PONG

Nous avons trouvé une table à 45 euros (vive le Bon Coin et Élodie) que l'on a pu ramener (vive Angèle et Nico pour leur camion).

Il est obligatoire d'adhérer au FOYER RURAL pour jouer.

Nous demandons une contribution de 10 euros pour l'achat de la table et d'éventuels autres achats.

La Mairie nous met à disposition la salle Paul COROTTI pour jouer au PING-PONG à partir du lundi 5 janvier.

Pour pouvoir jouer il faudra payer pour la toute première adhésion :

Enfant (2-8 ans) : **9,38 €** (Foyer) + 10 € = **19,38 €**
Jeune (9 – 17 ans) : **12,18 €** (Foyer) + 10 € = **22,18 €**
Adulte (à partir de 17 ans) : **22,11 €** (Foyer) + 10 € = **32,11 €**

Règlement en espèces ou chèque.

HORAIRES

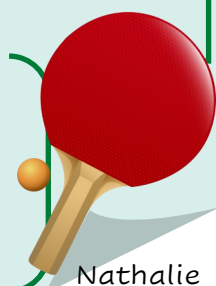
Nous collons les horaires de jeu aux horaires des autres activités : judo, escalade, yoga et gym.

Lundi : 17 h 30/19 h 30 - Mardi : 18 h 15/19 h 15 - Mercredi : 17 h /19 h 30

Jeudi : 1 jeudi sur 2 : 16 h 30/18 h 00 - 16 h 30/20 h 00

EN PRATIQUE

Un formulaire sera à remplir pour l'adhésion au FOYER RURAL. Il sera à disposition à l'Arc-en-ciel
Contact : Nathalie au 0631669521



Nathalie



L'automne et l'hiver sont des moments forts pour notre association.

Le 21 septembre a donné le coup d'envoi de nos animations avec La Journée Paysanne. Celle-ci a regroupé 15 stands dont 10 locaux et 5 extérieurs. Ce n'était pas un grand cru mais nos producteurs et artisans étaient bien présents et il est de notre rôle de les mettre en avant.

Nous avons fait cuire au four : pizza, fougasse, tarte aux pommes et pain. Pierrot a fait cuire l'agneau acheté à Régis et la piperade.

Nous avons accueilli 66 personnes sans compter le repas

offert à chaque stand.

Jade et Nell ont permis, avec leurs crêpes, de nourrir les non inscrits au repas.

Le temps était très agréable.

Laure a permis aux enfants de faire des balades en poney. Cette activité est toujours très appréciée.

Les exposants ont participé à garnir le panier pesé par le don d'un objet de leur stand.

Ce fut une belle journée de partage.

Le 26 octobre, nous avons organisé le repas partagé

La mairie a offert les boissons de l'apéritif. Nous nous sommes occupés de la préparation des pizzas, fougasses, pain. Notre inamovible Pierrot s'est occupé de la cuisson des travers de porc dont la marinade élaborée par Évelyne et Marie-Hélène a réjoui les papilles.

Une réussite que ce repas partagé avec 67 plats à cuire dans notre four qui débordait !

Malgré le temps venteux et froid le matin, nous étions 77 à partager ce repas.

Laure était là avec ses poneys.

Un Grand merci à tous. Une magnifique ambiance. Ces moments de vie, de partage, participent à la vie du village, mettent du lien et favorisent le vivre ensemble.



A l'initiative de Marie-Hélène et Paquo,

... de nombreux Paluaries se sont mobilisés pour fabriquer des décorations à installer dans les rues du village afin de le rendre plus festif pour les fêtes de fin d'année. Il y a eu jusqu'à 18 personnes par après-midi. Les quelques achats qu'elles ont fait sont financés par l'association.

Mais la plupart des matériaux utilisés sont de la récupération. Nous les remercions pour cette initiative et un grand bravo à tous les participants. L'installation s'est faite par tous le jeudi 11 décembre.

Les journées paluardes



Le Marché de Noël s'est tenu le dimanche 14 décembre sur la place de l'Église et le soleil était au rendez-vous ! 30 exposants étaient présents.

Les pains de Noël, le vin chaud, les crêpes, les huîtres, le foie gras et les soupes de la cantine mobile ont permis aux nombreux paluards de se restaurer.

Les très nombreux visiteurs ont déambulé entre les stands, en profitant pour compléter leurs cadeaux de Noël avec des produits « made in Verdon ».

Laure a assuré les balades gratuites en poneys pour les enfants.



L'assemblée Générale se tiendra le samedi 10 janvier à 17h, salle Paul Corrotti, au Château.

Venez participer à la vie de notre association, nous faire vos suggestions. Nous avons besoin de vous.

La San Bastian aura lieu le 17 janvier au château avec une représentation théâtrale « Le dieu du carnage » de Yasmina REZA proposée par la Compagnie des Pas Pressés, apéro et repas.

Nous proposerons à l'école et à Fabien (Lou Cafetié) de partager l'organisation du carnaval Paluard. A suivre ...

Notre but étant atteint pour l'année 2025 quant à l'organisation de manifestations alliant partage de compétences et convivialité pour les habitants de la commune et des environs ... Nous essaierons de faire, sinon mieux, au moins aussi bien, pour l'année 2026 ! Votre aide sera des plus appréciable ...

Nous organiserons
notre loto
le **26 décembre**.
Nous essaierons en-
core de vous gâter
avec de nombreux
lots.

Ces journées sont un formidable moment de partage entre les générations...
A nous tous de les maintenir, de les faire vivre.

Que ces messages de fin d'année vous accompagnent pour passer les fêtes en prenant soin de vous.



L'été puis l'automne et c'est déjà l'hiver,
le café est éphémère. Bonnes fêtes, take care !

FETE DE LA MUSIQUE



21 juin, un bon moment de musique et de danse avec DJ Leonzino, Les Farfadets et Balaphonic Sound System

DANSE VERTICALE



Août : Le stage de danse verticale de la Compagnie Têtes Bêches, au Château avec la participation de Noellie et un moment de découverte ouvert aux habitants



Le théâtre dans toutes ses dimensions prend ses habitudes à La Palud. Vous êtes nombreux à répondre présents et ça fait chaud au coeur de voir ces salles pleines pour des spectacles de qualité, ici dans notre petit village.

Des salles pleines, y compris quand c'est dehors... En ouverture des Automnales, on a savouré...

UNE HISTOIRE SUSPENDUE

Marion et ses complices de la Compagnie du Vieil Art nous ont entraînés dans un voyage fantasmé, musical et joyeux, poétique et sérieux, parcourant le monde entre château et verger, sollicitant notre imaginaire via images et objets !!



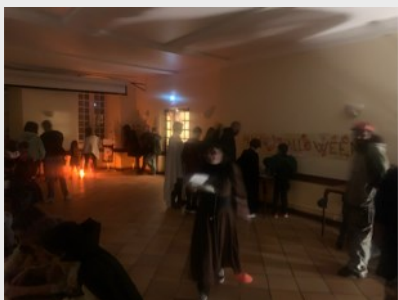
HALLOWEEN

Plusieurs activités pour Halloween, organisées par Géraldine, ont été mises en place pendant les Automnales.



Les enfants ont pu concevoir leur sac à bonbons en tissu, effectuer de nombreuses décorations d'Halloween, et une fresque magique.

Un défilé dans le village a été organisé le 31 octobre, suivie d'une Veillée d'Halloween terrifiante, qui ont pu ravir tout les enfants du village !



Beaucoup d'enfants et de parents étaient présents pour ces événements. Géraldine tient à remercier tous les participants qui ont joué le jeu durant cette période d'Halloween, et invite chaque parent à soutenir l'Asso pour les projets à venir !

MACBETH

MacBeth par la Compagnie M Théâtre où comment le théâtre devient aussi spectaculaire que le cinéma quand chaque geste du comédien est appuyé par un musicien/bruiteur. Sur fond de Outch !, Schlac, Pan... le texte de Shakespeare reste dramatique et devient dynamique, entraînant le public sans retenue !



LEVANTATE

La Compagnie Sale Gamine a un message : Soulève toi !.... toi même !!! Quand deux influenceu.r.se.s préparent la révolution... en restant POSITIFS. De l' autodérision jusqu'au final plus grave, un spectacle tourbillonnant, mêlant humour et invention musicale exigeante. Un régal...et une alerte : Feminicida, stop !



Et aussi...

Buvette durant les mouvements T
Stage de chant Terracanto avec spectacle
Ramassage des déchets
Partenaire du Parc pour le pressage des fruits
Steve et DJ Faneau aux dimanches du Café Ephémère



On danse, on rit, on trie



Buvette pour La Chouette

Les plantes mellifères

Les plantes mellifères sont les plantes produisant de bonnes quantités de nectar et de pollen de bonne qualité et accessibles par les abeilles.

Certaines abeilles mellifères (*Apis mellifera*) transforment le nectar en miel. Le pollen est utilisé par ces abeilles en le mélangeant au nectar, ou au miel et à des sécrétions glandulaires régurgitées pour produire du pain d'abeille pour nourrir les larves ouvrières.



Beaucoup de plantes sont nectarifères, mais seulement une partie peut être butinée par les abeilles domestiques, du fait de leur morphologie (encombrement du corps, longueur de la trompe...). Mais il existe près de 1 000 espèces d'abeilles sauvages en France et 20 000 espèces dans le monde.

L'apiculture classe une plante comme mellifère uniquement lorsque celle-ci est exploitable par l'abeille domestique.

La valeur apicole d'une plante décrit sa capacité à fournir des matières premières à la ruche pour son exploitation par l'apiculture, ces matières étant : **le nectar**, principal composant du miel ; **le pollen**, ingrédient de la gelée royale, présent par traces dans le miel ; **la propolis**, utilisée comme mortier et anti-infectieux ; **le miellat**, utilisé en complément du nectar.

Les meilleures plantes mellifères

Les abeilles ont besoin d'une alimentation variée et de floraisons étalées sur toute la saison pour avoir en permanence de quoi se nourrir correctement. On pourra donc planter près d'une ruche des arbres, des arbustes ou des vivaces riches en bon pollen et nectar et florissant successivement toute la saison.

Parmi les espèces annuelles et les vivaces riches répondant à ces critères, on peut citer :

La phacélie à feuilles de tanaisie (*Phacelia tanacetifolia*); considérée comme l'une des plantes produisant le plus de nectar (photo)
 La bourrache officinale (*Borago officinalis*),
 Le mélilot blanc (*Melilotus albus*),
 Le sainfoin cultivé (*Onobrychis viciifolia*),
 Différentes espèces de trèfles (*Trifolium ssp.*),
 Le pissenlit (*Taraxacum officinale*),
 La luzerne (*Medicago sativa*),
 Le colza (*Brassica napus*),
 Le sarrasin (*Fagopyrum esculentum*),
 L'ail des ours, la ciboulette (*Allium spp.*),
 Les sauges (*Salvia spp.*),
 La moutarde (*Sinapis arvensis*),
 Le tournesol (*Helianthus annuus*),
 L'épilobe en épi (*Chamerion angustifolium*),
 L'hysope anisé (*Agastache foeniculum*)
 La vipérine commune (*Echium vulgare*).



Parmi les arbustes et les arbrisseaux, on peut citer :

L'Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*),
 Le cornouiller mâle (*Cornus mas*),
 Les bruyères (*Erica spp.*),
 Le prunellier (*Prunus spinosa*),
 L'aubépine (*Crataegus spp.*),
 Le lierre grimpant (*Hedera helix*),
 Le lilas (*Syringa vulgaris*),
 La bourdaine (*Frangula alnus*),
 Le troène (*Ligustrum*),
 Le néflier (*Mespilus germanica*),
 La symphorine blanche (*Symphoricarpos albus*),
 Le framboisier, les mures et la ronce commune (*Rubus spp.*),
 Le cassissier (*Ribes nigrum*) et les groseilliers (*Ribes spp.*),
 Le romarin (*Rosmarinus officinalis*),
 Le seringat (*Philadelphus coronarius*)

Parmi les arbres, on peut citer par ordre de floraison au cours de la saison :

Le noisetier (*Corylus avellana*),
 Le saule marsault (*Salix caprea*),
 L'amandier (*Prunus dulcis*),
 Le prunier (*Prunus domestica*),
 Le cerisier merisier et griottier (*Prunus avium, cerasus*),
 Le pommier (*Malus domestica*),
 L'érable champêtre (*Acer campestre*),
 L'érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*),
 Le robinier (*Robinia pseudoacacia*),
 Le châtaignier (*Castanea sativa*),
 Le tilleul (*Tilia platyphyllos*),
 Le cytise faux ébénier (*Laburnum anagyroides*),
 L'arbre à miel (*Tetradium daniellii*).



Toxique et envahissant, donc à éviter :

Buddleia de David
 Ailante
 Rénouée du Japon
 Balsamine de l'Himalaya
 Buisson ardent ou Pyracantha

Alexandra David-Néel

*« Choisissez une étoile, ne la quittez pas des yeux.
Elle vous fera avancer loin, sans fatigue et sans peine. »*

Peu après mon installation à La Palud et pendant de nombreuses années, je visitais la maison Alexandra David Néel, qui se trouve à Digne les Bains, avec tous les amis. À l'époque, sa fidèle secrétaire et femme à tout faire, Marie-Madelaine Peyronnet (surnommée "tortue" par Alexandra) vivait encore là et se joignait aux visites.

J'ai dévoré ses livres dont « Une parisienne à Lhassa », « Au cœur des Himalayas » ou « L'Inde où j'ai vécu », pour n'en citer que trois. Moi même attirée par ces contrées et le bouddhisme, les récits et aventures d'Alexandra me fascinaient. Mais un peu sur sa vie :



Louise Eugénie Alexandrine Marie David, plus connue sous le nom d'**Alexandra David-Néel**, née le 24 octobre 1868 à Saint Mandé, d'un père instituteur, franc-maçon et huguenote et d'une mère catholique belge.

Durant toute son enfance et son adolescence, elle côtoie Élisée Reclus, qui l'amène à s'intéresser aux idées anarchistes de l'époque. C'est au musée Guimet que naît la vocation d'orientaliste et de bouddhiste d'Alexandra David-Néel.

À l'incitation de son père, elle entre au Conservatoire royal de Bruxelles, où elle étudie le piano et le chant. Pour aider ses parents qui connaissent des revers de fortune, elle occupe, sous le pseudonyme d'Alexandra Myrial, inspirée d'un personnage des *Misérables* de Victor Hugo, l'emploi de première chanteuse à l'opéra d'Hanoï (Indochine).

De 1893 à 1899, Alexandra David-Néel, qui ne fait pas mystère de ses idées féministes et anarchistes, écrit, sous le pseudonyme de Mitra (un gardien de l'ordre divin dans la littérature védique), des articles pour des revues, notamment *Le Lotus bleu*, la revue française de la société théosophique, et *l'Étoile socialiste*, revue populaire hebdomadaire du socialisme international.

Alexandra David-Néel

Lors d'un engagement à l'opéra de Tunis elle rencontre Philippe Néel, ingénieur en chef des Chemins de fer tunisiens et son futur époux.

Certains prétendent qu'elle s'est uniquement mariée pour pouvoir poursuivre sa vie tranquillement et aurait laissé à Philippe toutes ses libertés. Plein de lettres qu'elle écrivit, par la suite, sont empreintes d'un respect mutuel. Alexandra ne veut pas d'enfants, elle a conscience que les charges d'une maternité sont incompatibles avec son besoin d'indépendance et son goût des études. Elle promet à Philippe de regagner le domicile conjugal dans dix-huit mois : ce n'est que quatorze ans plus tard, en mai 1925, que les époux se retrouveront... et se sépareront à nouveau au bout de quelques jours...

Alexandra voyagera à travers nombre de pays : Inde, Népal, Sikkim, Tibet, Chine, Japon, Indochine. Elle s'intéresse particulièrement au bouddhisme mais en tant que philosophie. Elle fait des retraites, étudie les écritures, suit des enseignements d'éminents lamas et érudits, transcrit et traduit des ouvrages et reçoit un grand nombre de distinctions, exceptionnelles pour une femme à l'époque.

Elle est la première femme ET Européenne à rentrer dans la capitale du Tibet, Lhassa et son Potala, le palais du Dalaï Lama depuis le 7ème siècle.

Pour y parvenir elle grime son visage et s'attife de haillons en se déguisant en pèlerin pour passer incognito. Elle voyage avec un jeune Tibétain qu'elle adoptera plus tard, Yongden. Elle a 56 ans et sa vie est presque encore devant elle car elle atteindra les 100 ans...

Uniquement les 10 dernières années elle s'installe dans sa maison de Digne qu'elle baptisera Samten-Dzong, entourée uniquement de sa fidèle "tortue", Marie-Madeleine. Yongden meurt assez jeune d'un souci aux reins.

Quand sa santé ne lui permet plus de voyager, elle passe de nombreuses nuits à camper au lac d'Allos qu'elle qualifiait de « plus semblable de ses paysages tant vénérés du haut plateau tibétain ». Elle passe son permis de conduire très tard et demande encore un renouvellement de son passeport à presque 100 ans.

Elle meurt le 8 septembre 1969 à son domicile de Samten Dzong, à Digne-les-Bains, à presque 101 ans. Ses cendres seront transportées à Vârânasî (Bénarès) en 1973 par Marie-Madeleine Peyronnet pour être immergées avec celles de son fils adoptif dans le Gange.

Elle nous laisse plus de 30 ouvrages devenus classiques dans la littérature des voyageurs et explorateurs.

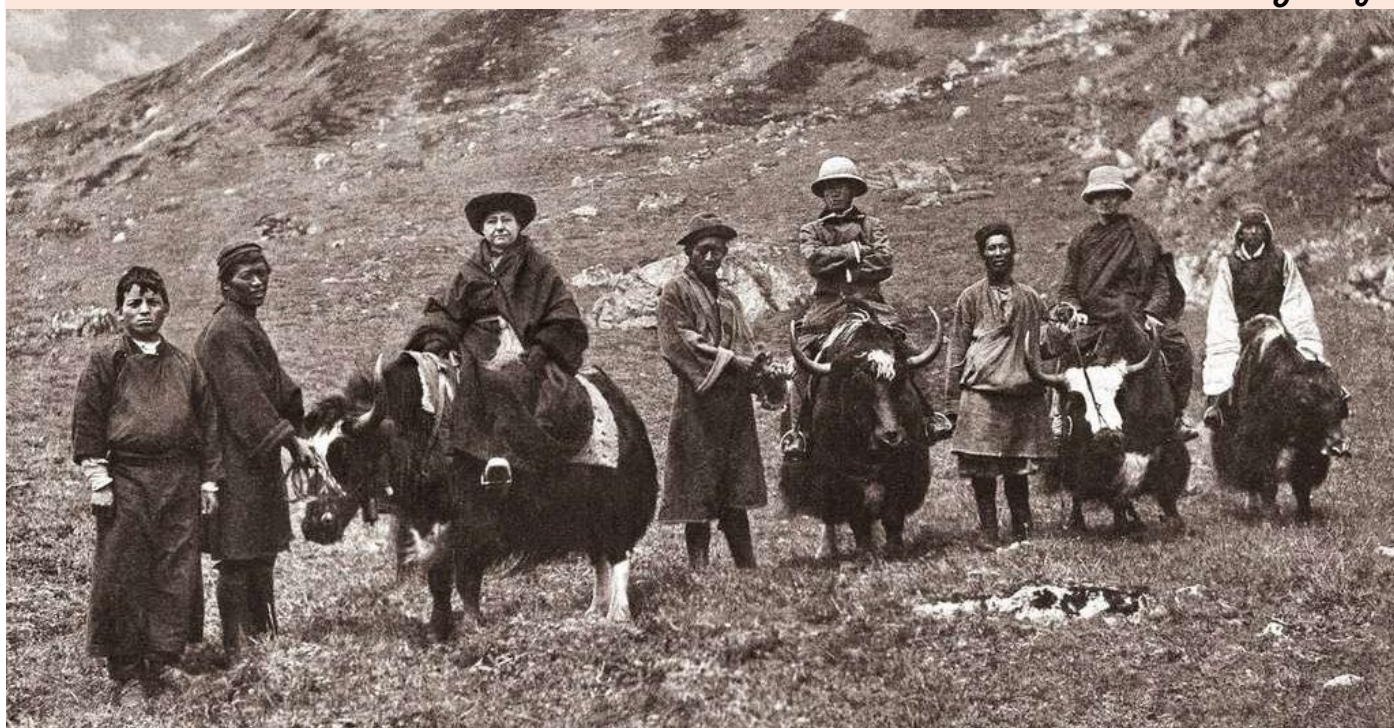
Sa maison est devenue un musée et un centre de bouddhisme, qui reçoit régulièrement des visites de hauts dignitaires tibétains et soutient un orphelinat pour jeunes tibétains avec ses bénéfices.

Visiter son fief à Digne, c'est comme plonger dans l'univers d'Alexandra. Maintenant que sa « tortue » n'est plus de ce monde, d'autres ont pris la relève. Il y a régulièrement des stages, expositions ou événements, mais juste venir voir où elle a vécu, ça vaut déjà le coup.

Consultez le programme des événements :

www.alexandra-david-neel.fr

Beachy



La Sécurité sociale a 80 ans !

La conquête de la « Sécu » et sa création sont à la fois le résultat d'un demi-siècle de luttes ouvrières et de la mobilisation révolutionnaire de la fin de la deuxième guerre mondiale.



En 1943, en pleine occupation nazie, le Conseil National de la Résistance élabore un programme de mesures à mettre en œuvre à la Libération. Intitulé « Les jours heureux », le texte, véritable déclaration de droits nouveaux, servira de feuille de route pour mettre en place de grandes réformes, parmi lesquelles « un plan complet de Sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail ».

En 1945, la classe ouvrière, forte de la place majeure prise dans la lutte contre l'occupant et contre Vichy et du prix qu'elle en a payé, est face à un grand patronat qui a largement collaboré avec le nazisme. Celui-ci devra concéder des avancées sociales sans précédent, dont la plus révolutionnaire reste la Sécurité sociale sur le modèle préconisé par la Confédération Générale du Travail (CGT) : caisses uniques par département, gérées par les assurés eux-mêmes.

Dès 1945, sous l'Assemblée Consultative, le Haut Fonctionnaire Pierre LAROQUE met en place les grands principes de la future Sécurité sociale, avec les ordonnances des 4 et 19 octobre 1945.

Suite aux élections législatives du 21 octobre 1945, où le Parti Communiste Français arrive en tête, le Général de Gaulle, chef du gouvernement provisoire, nomme 5 ministres communistes dont **Ambroise CROIZAT** au travail.

« Il faut en finir avec la souffrance, l'indignité et l'exclusion. Désormais, nous mettrons l'homme à l'abri du besoin . Nous ferons de la retraite non plus une antichambre de la mort mais une nouvelle étape de la vie. »

Extrait du premier discours d'Ambroise CROIZAT en tant que ministre du Travail.

Malgré une opposition farouche du patronat, **Ambroise CROIZAT** déposera et fera adopter tous les projets de Loi régissant la Sécurité sociale et ce sont les militants CGT, à la base, qui organiseront eux-mêmes l'installation des caisses dans chaque département.

En 18 mois, l'héritage ministériel d'Ambroise CROIZAT est phénoménal : Assurance-maladie universelle, retraites généralisées et solidaires, allocations familiales, médecine du travail, prévention, loi sur les accidents du travail, représentation syndicale, conventions collectives, comités d'entreprise, statut des mineurs, fin de la discrimination légale des salaires des femmes ...

Quel autre ministre peut aligner un tel bilan ? Et ce ministre, syndicaliste CGT, communiste, était ouvrier, ouvrier métallurgiste dès l'âge de 13 ans !

L'histoire officielle a essayé d'effacer le rôle prépondérant d'Ambroise Croizat et de la CGT. Le peuple, lui, l'a reconnu et c'est 1 million de personnes qui l'accompagneront et lui rendront hommage à son décès à 50 ans en 1951.



Cette Sécu LAROQUE-CROIZAT n'existe malheureusement plus ! Les pouvoirs successifs n'ont cessé, par étapes, d'altérer l'originelle, et cela dès 1967 avec la séparation du régime général en 3 branches (santé, vieillesse, famille), la suppression des élections et la modification des représentations, puis par la suite ... l'étatisation de sa gouvernance, son fi-

nancement par les cotisations de plus en plus remplacé par l'impôt etc ... , on s'éloigne de plus en plus, mais il est indispensable de défendre son principe fondateur, une assurance solidaire par répartition et non par capitalisation : « de chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins ! ».

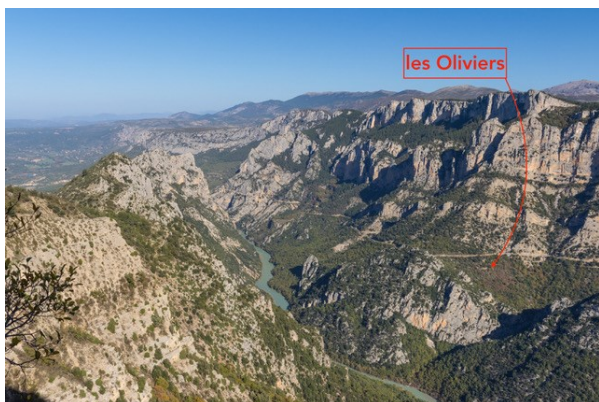
Pour en savoir plus :

« Ambroise Croizat ou l'invention sociale » de Michel Etiévent disponible à la bibliothèque
« La Sociale », de Gilles Perret en DVD

Michèle BIZOT GASTALDI

Bienvenue à La Colle de l'Olivier !

Située au hameau de Mayreste, entre La Palud-sur-Verdon et Moustiers-Sainte-Marie, La Colle de l'Olivier bénéficie d'un emplacement unique, baigné d'un climat méditerranéen où « les vignes et les oliviers produisaient jadis à foison ».



Les vieilles restanques, les oliviers centenaires, les cabanons et l'ancien relais cadastré murmurent encore l'histoire de ce lieu et de son riche passé. Terre de nos ancêtres depuis plus de sept générations, nous œuvrons aujourd'hui, aux côtés de l'association Colle de l'Olivier, pour préserver et redonner vie au paysage de l'oliveraie, dans le respect de son environnement de Haute-Provence.

Conscients de la fragilité du site, nous avons imaginé un projet

d'éco-tourisme global, alliant dimensions touristique et sociale, afin de créer une activité durable et résiliente.

Ce projet est un long chemin, jalonné d'étapes essentielles, chacune nous guidant pas à pas vers sa pleine réalisation : préserver ce paysage vivant pour qu'il demeure le témoin du lien entre l'homme, la terre et le temps.

Les témoignages que vous nous confiez nourrissent nos recherches et nous permettent de tracer, peu à peu, les premiers croquis de l'histoire de ce lieu, afin que sa mémoire perdure et se transmette aux générations futures.

Notre projet est ambitieux et porteur de sens ; nous mobilisons toutes nos ressources et notre énergie pour en assurer la réussite.

Merci pour votre intérêt, votre curiosité et vos témoignages !

« Là où il y a une volonté, il y a un chemin. »

Adesias,

Marie-Reine & Corinne Logiacco-Paulé avec

www.colledelolivier.org

adresse postale :

Association Colle de l'Olivier

- 13 rue d'Enville - 04120 La Palud sur Verdon

email : contact@colledelolivier.org

Les coups de

LIVRE

Maud Fontenoy - L'océan, source de vie



Maud Fontenoy propose des solutions concrètes pour protéger notre « mer nourricière » et ainsi préserver notre humanité. Les océans sont le berceau de l'humanité. Ils recouvrent 70 % de notre planète et jouent depuis toujours un rôle primordial : leurs eaux abritent 80 % de la vie dans le monde et produisent au moins 50 % de l'oxygène. Selon l'ONU, plus de la moitié des espèces marines pourraient être en voie d'extinction d'ici 2100. Pour Maud Fontenoy, spécialiste reconnue des océans, la gestion prudente de cette ressource vitale est un élément-clé pour un avenir durable.

FILM



Une fin d'été, Clémence annonce à son ex-mari qu'elle a des histoires d'amour avec des femmes. Sa vie bascule lorsqu'il lui retire la garde de son fils. Clémence va devoir lutter pour rester mère, femme, libre.

SERIE



« Marie, Caroline, Sébastien, Arnaud, Grégory, Stéphane et David forment le groupe des autoproclamés "Potages" (contraction de "potes" et "otages"). Le soir du 13 novembre 2015, ils ont fait face aux terroristes pendant plus de deux heures dans un étroit couloir du Bataclan. De leur survie miraculeuse est né un lien unique et indéfectible. »

Une série bouleversante sur la reconstruction de 7 otages ayant survécu à l'attaque terroriste survenue au Bataclan. À voir sur FranceTV Replay.

MARSEILLE DANS TOUS SES ETATS



Marseille dans « tous ses états » me fait penser à une ville agitée, affolée par tout ce qui s'y passe.

En effet, c'est dans cette ville que se mêlent histoire, réalité et souvenir.

Marseille que j'ai choisie à cause de la lumière de son ciel et de cette mer bleu cru par temps de mistral.

Déjà j'aurais dû comprendre que cette violence de la nature allait se refléter dans les moindres ruelles, dans ces rues cachées, entourées d'épicerie typiques et parfumées, dans ces barres d'immeuble où une jeunesse désœuvrée se perd sans cesse.

Ici c'est le sang qui parfois recouvre les trottoirs.

Alors surgissent l'anxiété, la peur.

Aussi s'imposait à moi une vision de la ville qui fût un projet social.

J'ai éprouvé le besoin de m'engager dans la vie associative, en particulier dans une association qui s'occupait du logement au centre-ville et qui aidait les habitants en difficulté.

C'est à Marseille que j'ai appris à refaire le monde, les vers du poète Eugène Guillevic me hantaient :

***Apprends-toi dans la ville
Fais de la ville ta chose***

et j'avais un rêve, celui de l'égalité.

J'ai appris le monde de l'architecture de Marseille, avec les immeubles haussmanniens de la rue de la République, ceux de Pouillon sur le Vieux-Port, mais aussi ceux des mal-logés, des démunis, de ceux à qui sont déniés les droits fondamentaux, le droit à se loger dignement, à vivre dignement. Avec cette association j'ai déambulé dans toutes les rues et ruelles du Vieux-Port, de Noailles où la misère et les parfums d'Orient s'entremêlaient. Nous avons rencontré les habitants que l'on voulait déloger sous prétexte de réhabilitation.

Ce Marseille de lutte domine la ville, ici on apprend à se défendre, à riposter, ici, quand le soleil éclate sur les toits, on voit défiler d'importantes manifestations, des Réformés au Vieux-Port jusqu'à la porte d'Aix, on y croise parfois les acteurs du célèbre cinéaste Guédiguian avec qui on peut échanger quelques propos sur le dernier film produit qui évoque aussi la solidarité, les valeurs de la fraternité.

C'est avec des larmes de détresse qu'ils essayent de se projeter ailleurs, cet ailleurs inconnu qui leur rappelait le temps de l'exil.

Certains locataires vont résister et faire appel à notre association.

La solidarité s'organise.

« *Apprends-toi dans la ville* » : notre rôle a été d'apprendre à ces locataires leurs droits et de les soutenir dans leurs démarches.

« Marseille dans tous ses états » va réagir. Sous un ciel bleu, Marseille est là au Vieux-Port, à côté des ailes de la grande roue, celle des moments heureux et amoureux, le soleil est là toujours présent comme si lui aussi voulait parti-

ciper à ce jour de deuil.

« *Apprends-toi dans la ville.* » Je me souviens avec émotion des séances de formation envers les habitants. C'est toi, Lionel, qui en avait lancé l'idée.

C'est aussi la solidarité qui s'organise comme celle du 5 novembre 2018 à 9h10, où la rue d'Aubagne devient martyr :

« Les immeubles des 63 et 65 rue d'Aubagne s'effondrent, engloutissant huit existences » comme l'écrivait en première page la Provence du 11 novembre 2018.

En effet, en rencontrant les personnes expulsées, nous avons constaté qu'elles ne connaissaient pas leurs droits.

Elles arrivaient, on sentait à leur démarche leur crainte, pas habituées à venir raconter à des étrangers leur détresse. Leurs corps exprimaient une grande fragilité.

J'allais à leur rencontre, j'essayais de les mettre à l'aise, je leur donnais une liste de mots, ce jargon de l'urbanisme. Mais certains ne savaient pas lire. Ils venaient pour exprimer leur inquiétude, les questions fusaient :

« - Qu'allaient-ils devenir ? Combien de temps encore pourraient-ils rester dans leur logement ? »

Certains racontaient :

« - On est venu un matin nous dire que des travaux allaient commencer dans notre immeuble, qu'il fallait partir. »

« - Moi j'étais parti faire des courses, on a frappé, j'avais laissé seule ma fille, je lui avais dit de ne pas ouvrir mais ils cognaient tellement la porte que même les voisins sont sortis voir ce qui se passait. »

Ils racontent :

« - C'était comme un huissier, il disait qu'il fallait partir, que les travaux étaient dangereux. Mais pour aller où ? »

« - Moi j'ai 90 ans, je n'ai pas la force de chercher, personne ne voudra de moi à mon âge, ce logement c'est ma maison, j'y ai élevé mes enfants, mon père et ma mère y ont vécu. »

« - Moi, ils m'ont envoyé une lettre, j'ai un mois pour quitter les lieux, ils me proposent un nouveau loyer à payer, c'est très cher, je ne peux pas. »

« - Moi, ils m'ont envoyé une lettre, j'ai un mois pour quitter les lieux, ils me proposent un nouveau loyer à payer, c'est très cher, je ne peux pas. »

Nous étions là à essayer de répondre à leur détresse, à les rassurer.

Nous expliquions que nous avions une avocate qui allait étudier chacun de leurs dossiers et qu'ils n'auraient rien à payer.

*Apprends-toi dans la ville
Fais de la ville ta chose*

Et je rêve sur l'esplanade de la Major, je regarde partir les bateaux, ils m'évoquent les départs en mer de mon enfance, la nostalgie des moments heureux.

Marseille « dans tous ses états », me regarde vivre et vivre à tes côtés c'était le bonheur.

Nous avons escaladé les calanques, dévalés les murs de pierre, visité tous ses musées.

Nous avons connu des restaurants typiques.

« *Fais de ta ville ta chose.* » Nous avons travaillé à Marseille, nous avons enseigné et nous avons pu connaître tous les jeunes du centre-ville, des quartiers. De nouvelles amitiés se sont construites. Que de bonheur ! Une vie d'amour à contempler les rougeolements des couchers de soleil sur le vallon des Auffes. Se plonger dans la mer et apercevoir cette longue corniche toujours là pour nos accueillir à pied ou en voiture.

Je me souviens de cette balade dans les jardins du Mucem assis sur ce banc du bout du monde à contempler la Major et cette mer infinie emportant avec elle nos tourments et nos joies.

Danièle DE CONINCK

Pour utiliser les
produits du terroir

Tajine d'agneau aux coings

Recette

1kg d'agneau
500g de coings
1/2 cuillère à café de gingembre
1/2 cuillère à café de safran
2 oignons
huile (d'olive) et beurre
Poivre, sel, paprika et coriandre

Dans une grande casserole (wok ou plat à tajine) mettre les dès de viande et les oignons émincés, ajouter les épices et couvrir d'eau.

Laissez mijoter environ une heure après ébullition. La viande doit être tendre.

Couper les coings en dès et les faire dorer à part dans un peu de beurre.

A mi-cuisson de la viande rajouter les coings (et on peut aussi rajouter pruneaux, abricots etc).

Servir avec semoule de couscous.



L'EAU

(*Aqua liber*)

Autrefois, l'eau jaillissait, giclait, s'écoulait limpide... et fière,
Elle courait heureuse et bien portante:
Murmurait à la source cressonnière,
Tintinnabulait dans les eaux vives des torrents,
Se prélassait sur les rives sableuses des rivières,
Et chantait en compagnie des lavandières.
Bienfaisante, tout le monde la vénérât... et l'aimait!

Aujourd'hui, bien souvent enlaidie et meurtrie,
On l'ignore presque, on l'évite parfois...
Négligée, polluée, on l'interdit quelque fois...
Que s'est-il passé depuis?
Désinvoltes, négligents, voire insolents,
Les humains l'empoisonnent... trop souvent.
Nauséuse, elle stagne dans les méandres polluées d'un fleuve aurifère;
Anémiée, elle circule dans les ruisseaux sans vie
De régions vouées à l'agriculture intensive :
— H₂ O, plus un cocktail de molécules toxiques —
Ailleurs, elle a fui... car il ne pleut presque plus,
Suite aux déforestations massives de la forêt pluviale
Qui en alimentaient le cycle.

Dans mon enfance libre et heureuse,
Les sources chantaient dans les combes silencieuses,
Sans apprêts, l'eau était bonne et savoureuse...
Le ruisseau chahutait avec les libellules ,
Ludique, cette eau limpide accueillait nos jeux d'enfant.
Ensembles, nous jouions, moi comme un poisson,
Elle, sur ma peau veloutée, se faisait souple et aguicheuse...
— Je me souviens d'avoir souvent partagé les vasques rocheuses
D'un torrent Pyrénéen avec la truite sauvage et le triton;
Pendant mes ébats, craintifs, ils restaient blottis sous la rive;
Ces jours là, le soleil scintillait sur le miroir des eaux,
Tout était parfait et embellissait la nature... m'embellissait aussi,
Et rayonnait sur mon corps autant que dans mon esprit ravi.
Je n'imaginai pas alors, qu'un jour viendrait
Où je ne pourrais jamais plus la boire,
Encore moins frissonner de plaisir sous ses fraîches caresses...
Quant à la truite et au triton... ils ont disparu!
Dans cette néantisation qui accompagne le « progrès ».
— Et ce n'est qu'un début !!!...

Michel Bousquet



Les journées paluades

Inauguration des décorations de Noël



Inauguration des décorations de Noël.



Un moment festif accompagné d'un verre de vin chaud.



1 - Quelle est la plante la plus mellifère ?

- A - Buddleia
- B - Arbre à miel
- C - Phacélie

2 - C'est quoi la micro-folie ?

- A - Un musée numérique nouvelle génération
- B - La dégradation des sacs plastiques en micro-particules
- C - Un festival de chant à Puimoisson

3 - La sécu a vu le jour en ?

- A - 1945
- B - 1924
- C - 1958

4 - Qu'elle nouvelle règle apparaît pour les élections municipales en 2026 ?

- A - Le nombre de conseillers
- B - La liste bloquée
- C - La parité

5 - Combien de communes éteignent leur éclairage public sur le territoire du parc ?

- A - 9
- B - 17
- C - 22

6 - Quel fruit est cuisiné dans la recette ?

- A - Des coings
- B - Des pommes
- C - Des noix

7 - Quel ville Alexandra David-Néel a-t-elle choisi pour vivre sa fin de vie ?

- A - Forcalquier
- B - Digne les Bains
- C - Gap

8 - Combien de vélos ont participé à « Route des Crêtes sans voitures » ?

- A - 78
- B - 150
- C - 260



Tu comprends quelque chose au nouveau scrutin pour les municipales ?

Tu m'aides ?

Ok !

Le panachage, c'est fini ! Tu ne peux plus rayer des noms sur le bulletin de vote, tu ne peux plus en ajouter non plus.

ATTENTION ! Ton bulletin sera nul !

C'est tout ?

Pour le vote : oui. Mais il y a d'autres changements.

La liste doit être paritaire, autant de femmes que d'hommes. Le calcul de l'attribution des sièges au conseil entre les différentes listes a aussi changé. Regarde dans le T'as pas lu page 7 !

Allez, je te laisse, je vais faire ma procuration car je ne serai pas là pour les élections !

Oui, pourquoi ?



© Amélie



LES LOTOS

Journées Paluardes
26
décembre

Foyer rural
27
décembre

Lou Cafetié
En
janvier

RAPPEL HORAIRES

Secrétariat de la Mairie

Ouverture au public : lundi, mardi, jeudi et vendredi **de 10h30 à 12h30**. Tél: 04 92 77 38 02.
mairielapaludsurverdon@wanadoo.fr

Office de Tourisme et Musée de la Maison des Gorges du Verdon

De mai à fin septembre : Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Dimanche et fériés de 10h à 12h30 et de 14h à 16h Tél: 04 92 77 32 02.

La Poste

Du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30. Tél: 04 92 77 97 28

Déchetterie de la Palud

Sont uniquement collectés: cartons, ferraille, bois, encombrants non recyclables, petit électroménager et mobilier.
Lundi de **8h30 à 11h30** et le Vendredi de **14h à 17h**.

Déchetterie de Castellane

Du lundi au vendredi de **13h30 à 17h30** et le samedi de **9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30**.

Service intercommunal de collecte des encombrants

Service réservé aux particuliers ne pouvant se déplacer (gros électroménagers) - Renseignements et Inscription en mairie